

■ **Ermefer SA**, à Genève, exploitation de wagons-citernes, bateaux-citernes, etc (FOSC du 24.03.2003, p. 7). Les 1'000 actions de CHF 1'000, nominatives, ne sont plus liées selon statuts ni restreintes par un droit de préemption statutaire. Capital-actions: CHF 1'000'000, entièrement libéré, divisé en 1'000 actions de CHF 1'000, nominatives. Statuts modifiés le 07.04.2003.
Journal no 4293 du 10.04.2003
(00953990 / CH-660.0.238.970-8)